



Introduction	Cadre juridique	Différents domaines	Moyens extrajudiciaires de règlement des conflits	Informations à l'intention des centres de conseil	Définitions et bibliographie	
--------------	-----------------	---------------------	---	---	------------------------------	--

Guide juridique sur la discrimination raciale

Cadre juridique

Droit pénal (<https://www.rechtsratgeber-rassismus.admin.ch/f119.html>)

Droit pénal

En droit pénal, les cas de discrimination raciale tombent principalement sous le coup de la norme antiraciste (art. 261bis CP et art. 171c CPM). Celle-ci s'applique toutefois uniquement aux cas particulièrement graves qui surviennent dans un lieu public. Cela dit, d'autres infractions peuvent entrer en ligne de compte, comme des lésions corporelles ou des voies de fait (art. 122, 123 et 126 CP, ainsi que art. 71, 121 et 122 CPM). Ainsi, il est possible que des paroles injurieuses ne soient pas reconnues comme des propos racistes, mais qu'elles représentent tout de même un délit contre l'honneur tel que l'injure (art. 173 ss CP, art. 145 ss CPM).

Principales normes de droit pénal

Code pénal et code pénal militaire

art. 261bis CP / art. 171c CPM (discrimination raciale)